

Association généalogique des Alpes-Maritimes

# Le bulletin de l'



Trimestriel

# AGAM

**L'ÉCLAIREUR DE NICE**

Mardi 12 Novembre 1918. — QUATRE PAGES

**DERNIÈRES DÉPÊCHES**

**DE LA NUIT**

**L'Armistice a été conclu hier à 5 heures**

**LES HOSTILITÉS ONT PRIS FIN A 11 HEURES**

**L'Allemagne retire ses troupes à 30 kilomètres à l'est du Rhin**

**Elle renonce aux traités de Brest-Litowsk et de Bucarest**

**ELLE LIVRE AUX ALLIÉS :**

**5.000 canons - 25.000 mitrailleuses - 1.700 avions - 150.000 wagons - 100 sous-marins - 6 croiseurs - 10 dreadnoughts**

Chers amis généalogistes,

Ce trimestre, cela fait cent ans que la Grande Guerre est terminée. Nous n'avons plus de témoins vivants de cette terrible épreuve qui a bouleversé le monde et nos familles qui en ont toutes payé un fort tribut.

Depuis plusieurs années l'Agam avec son projet *Bleuets* a participé activement à ce devoir de mémoire. Je suis heureux et fier à la fois de vous annoncer la mise en ligne sur notre site web de la nouvelle base des morts pour la France des Alpes-Maritimes et de Monaco.

J'espère vous retrouver nombreux à notre prochaine assemblée générale du 20 janvier à Nice et je vous souhaite en attendant de très bonnes fêtes de fin d'année.

Patrick Cavallo

## RÉUNIONS ET PERMANENCES :

**Réunion mensuelle de Roquebrune.** Le 1er samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Maryse Lacoste & Gabriel Maurel

**Réunion mensuelle d'Antibes.** Le 2e samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille Ghigo.

**Permanence de Roquebillière.** Le 2eme samedi du mois, de 14:30 h à 16:30 h. Animée par Gabriel Maurel

**Permanence de Nice-MIN.** Le 2e vendredi du mois, de 14 h à 17 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle Parente.

**Permanence de Mouans-Sartoux.** Prendre rendez-vous auprès de Georges Roland ([roland.agam@gmail.com](mailto:roland.agam@gmail.com)).

**Réunion mensuelle de Nice.** Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène Lochey, Denis Colmon, Denise Loizeau et Colette Bettenfeld. Accès à la bibliothèque de l'AGAM

**Réunion mensuelle de Villeneuve-Loubet.** Le 2e jeudi du mois. Animée par Mireille Ghigo et Denis Colmon.

## Formations :

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, Geneanet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14h à 17h dans notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées au [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com) ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM  
Le moulin de Négron  
1 boulevard Colonel Giaume  
06340 LA TRINITÉ.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie
  - formation Généatique ;
  - formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

## Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2<sup>e</sup> étage. L'entrée principale du MIN se trouve «Porte C» au n° 61 de la route de Grenoble, entre le concessionnaire de voiture Peugeot et la Poste Saint-Augustin.

## La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Anne-Marie Grac au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

## Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !

### Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM  
Le moulin de Négron  
1 boulevard Colonel Giaume  
06340 La Trinité

ou par mail à Denise Loizeau [loizeaud@gmail.com](mailto:loizeaud@gmail.com) ou à Anne-Marie Grac [anne-marie.grac@orange.fr](mailto:anne-marie.grac@orange.fr)

Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront insérées dans le bulletin suivant.

**N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : [www.agam-06.org](http://www.agam-06.org)**

## Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : [agam.06@gmail.com](mailto:agam.06@gmail.com)
- Secrétariat : [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com)
- Trésorier (Thierry Adam) : [tresorieragam@gmail.com](mailto:tresorieragam@gmail.com)
- Bulletin, liste de diffusion, Yahooogroups : (Denise Loizeau) [loizeaud@gmail.com](mailto:loizeaud@gmail.com)
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Points GeneaBank : (Louise Bettini) [geneabankagam@gmail.com](mailto:geneabankagam@gmail.com)
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle Parente) : [parentemichele@yahoo.fr](mailto:parentemichele@yahoo.fr)
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille Ghigo) : [mirghigie@orange.fr](mailto:mirghigie@orange.fr)
- Contact pour les releveurs du pays grassois (Marc Duchassin) : [duchassin.marc@wanadoo.fr](mailto:duchassin.marc@wanadoo.fr)
- Contact pour les releveurs du Mentonnais (Gabriel Maurel) : [agam.cgrm@laposte.net](mailto:agam.cgrm@laposte.net)
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Michèle Parente) : [parentemichele@yahoo.fr](mailto:parentemichele@yahoo.fr)

## NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour trimestrielle de la base de relevés AGAM :

- ANTIBES, mariages 1802-1815, 397 actes.
- BEAUSOLEIL, naissances 1904-1914, 2 052 actes.
- BEAUSOLEIL, mariages 1904-1914, corrections de nombreux actes.
- BEAUSOLEIL, décès 1904-1914, 1 000 actes.
- BÉZAUDUN, mariages 1638-1717, 177 actes.
- L'ESCARÈNE, naissances 1886-1888, 118 actes.
- NICE Ste-Marie du Château, naissances 1615-1692, 1 311 actes.
- NICE Ste-Reparate, naissances 1611-1621, 2 686 actes.
- NICE Ste-Reparate, naissances 1662-1670, 4 097 actes.
- NICE Ste-Reparate, décès 1588-1611, 2 924 actes.
- NICE Ste-Reparate, décès 1611-1620, 1 779 actes.
- NICE Ste-Reparate, décès 1621-1625, 1 258 actes.

Depuis la mise à jour du 3e trimestre 2018, la base s'est enrichie de 17 799 actes. Elle contient **1 184 818 actes**

.Alain Otho

## SAINT-SAUVEUR

### Journée du Patrimoine



**S**avoir d'où l'en vient pour comprendre où l'on va, une phrase hautement symbolique. Connaître ou reconnaître nos ancêtres, remonter leur histoire et par voie de conséquence la nôtre, telle est la passion

des membres bénévoles de l'association de Généalogie des Alpes-Maritimes qui sont intervenus lors des Journées du Patrimoine et qui ont fait partager et découvrir un passé personnel ou public.

Lors de cette séance, un livret sur les Poilus de Saint-Sauveur-sur-Tinée réalisé grâce au projet Bleuets 06 a été remis au maire.

Un livret émouvant retraçant les fiches militaires des soldats de notre commune partis au front.

Le patrimoine du village est riche et intéressant, chapelles, église, four communal et moulin en fonction... Les visiteurs ont pu apprécier en cheminant dans les ruelles et places pavées lors de ces Journées du Patrimoine.

Article paru dans "Vie Villages" mensuel gratuit du moyen et haut pays niçois.

## GAP 2018 :

### Journées régionales de généalogie



**L**es XXIV<sup>e</sup> Journées Régionales ont eu lieu les 13 et 14 octobre 2018 à Gap.

l'AGAM, représentée par Louise Bettini, Annie Frediani et Michèle Parente, a participé à ces Journées Régionales organisées par l'AGHA, Association Généalogique des Hautes-Alpes.



Le samedi, nous avons reçu de nombreux visiteurs ainsi que deux adhérents Mme Jacqueline Musso et M. Maurice Cochard.



Plusieurs demandes concernant les recherches en Italie, mais aussi à Nice, Monaco, Séranon, Valderoure etc...

À midi, Mme Régine Bon, présidente de l'AGHA, a fait un discours ainsi que M. le Maire de Gap.

La Mairie a offert un apéritif.

Le dimanche, les visiteurs étaient un peu moins nombreux.

À midi, M. Jean-Marie Delli Paoli, président du CGMP, a fait un discours suivi de la distribution de plusieurs prix.

Tout ceci a été conclu par un sympathique apéritif organisé par l'AGHA où nous avons pu apprécier les fameux "tourtons" de Gap.

Ces deux journées ont passé très vite dans une bonne ambiance.

Rendez-vous est pris en 2020 pour les XXV<sup>e</sup> journées.

## **RÉUNION AUX AD06 – MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018**

Séance animée par Hélène Lochey assistée de Denis Colmon.

Secrétaire de séance : Denise Loizeau.

Présents : 16.

Absents excusés : 3.

### **PROGRAMME**

Le sujet du jour : « Les cartes postales anciennes, témoignages d'une époque et de la vie de nos ancêtres. Les dénicher et les déchiffrer » par Hélène Lochey.

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

### **EXPOSÉ**

Aujourd'hui, Hélène Lochey nous parle de l'intérêt des cartes postales anciennes pour illustrer nos généalogies, d'après deux articles de Tony Neulat dans les numéros 49 et 50 (juin/juillet et août/septembre 2012) de la revue « Votre Généalogie ».

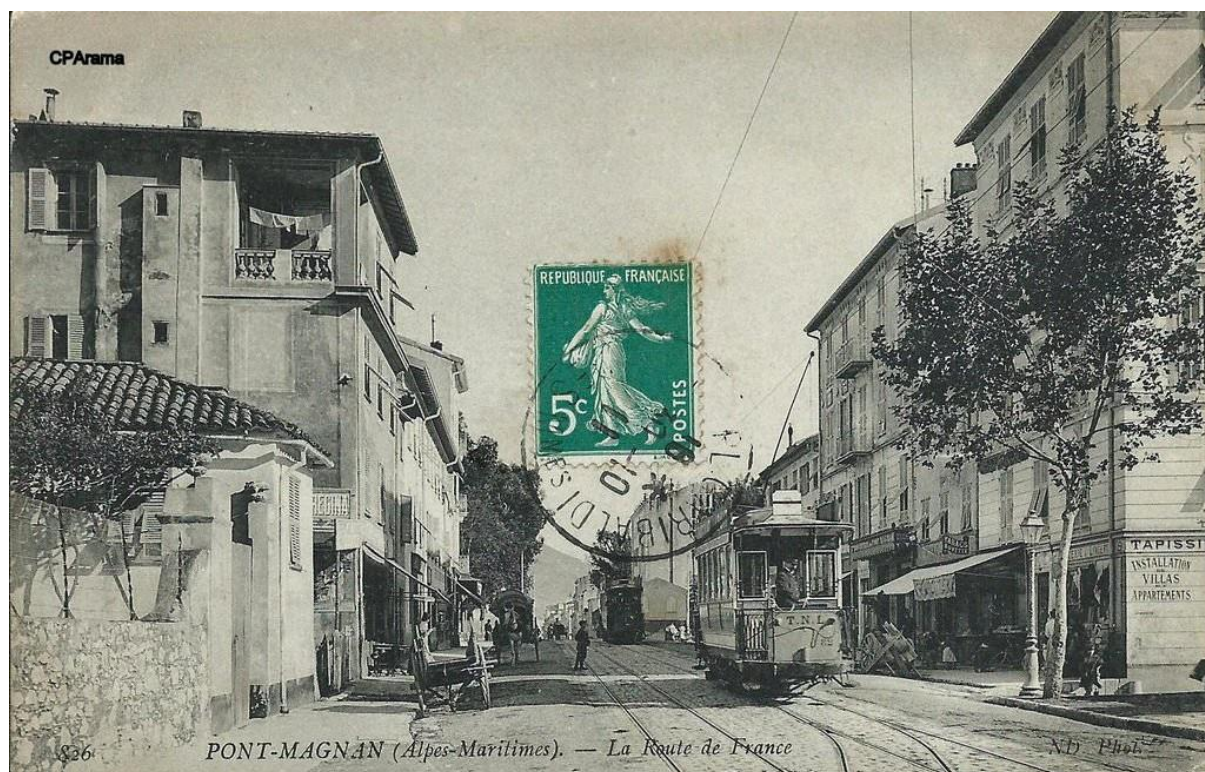
La carte postale, à partir de 1872, date à laquelle elle est créée en Autriche, est un simple morceau de carton rectangulaire, sans illustration, servant à écrire de courts messages.



Bien que s'étant amélioré au fil des ans, le modèle autrichien est conservé encore actuellement : pas d'enveloppe généralement, un affranchissement, l'adresse et le message.



À partir de 1900, les cartes postales sont illustrées.



Durant la Première Guerre Mondiale, l'utilisation de la carte postale prend un essor extraordinaire.



## TOUR DE TABLE

Bernard Roubeau collectionne les cartes postales anciennes. Il possède un livre de cartes anciennes pour Cagnes-sur-Mer : « Mémoire en images » Éditions Alan Sutton.

Colette Bettenfeld demande aux adhérents présents quels sont ceux qui suivent le samedi la série « chasseurs d'ancêtres » dans l'émission de TF1 « Grands Reportages ».

À ce sujet, notre association a reçu un appel à témoins pour l'émission « Grands Reportages » (TF1) sur les diasporas françaises :

Dans le cadre d'un prochain numéro de l'émission « Grands Reportages » consacré aux diasporas, TF1 est à la recherche de familles françaises en pleine quête généalogique, prêtes à tout pour renouer des liens avec les descendants de leurs ancêtres ayant émigré au Canada ou aux États-Unis il y a plus d'un siècle :

*Vos ancêtres ont quitté la France entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle et vous allez vous rendre prochainement sur leurs terres d'émigration ? Sur place, vous célébrerez avec leurs descendants vos racines communes lors d'un événement particulier (voyage « retour aux sources » organisé par le cercle généalogique de votre région, cousinade, mariage, date anniversaire, etc ...) ?*

Marc Ugolini cherche toujours à Nice le décès à l'âge de 111 ans de sa grand-mère, mentionné dans un journal suisse le 28 mars 1895. Sa grand-mère est enterrée dans le caveau familial, au cimetière du château à Nice, sans mentions. Denis Colmon et Anny Chiamisa lui conseillent d'aller se renseigner aux archives municipales de Nice, au palais de marbre à Fabron.

Marc Ugolini fera une réunion Geneanet un mercredi lors d'une réunion aux AD06. Il réunira en octobre le groupe de recherches en Italie et amènera un intervenant italien.

Jocelyne Rousse souhaite assister à la réunion Geneanet.

Hélène Nouguier a des ennuis avec la coiffe en dentelle de sa poupée hollandaise. Sa fille s'est renseignée auprès d'un musée d'Amsterdam pour savoir comment coiffer la chevelure sous la coiffe. Elle a reçu un film dans lequel elle a pu trouver les explications de coiffures anciennes.

Dominique Nouguier a continué son tour familial. Elle a pu obtenir des photos anciennes de la famille.

Anny Leday parle des nombreux Alsaciens et Lorrains réfugiés en Algérie qui ont opté pour la France en 1872 lors de la guerre franco-prussienne, après la défaite de Sedan et l'annexion par les Allemands de l'Alsace-Lorraine.

La séance est levée à 16h30.

## **FESTIVAL DU LIVRE MOUANS-SARTOUX**



Comme chaque Année l'Agam était présente au FESTIVAL du LIVRE de Mouans-Sartoux du 5 au 7 octobre. Le vendredi, Mireille Ghigo et Georges Roland ont fait l'ouverture et ont accueilli les scolaires, le samedi nous étions plus



nombreux, Mireille Ghigo est revenue pour la matinée, une nouvelle adhérente Nicole Bulliat qui n'avait jamais participé à une manifestation de l'Agam a eu l'extrême gentillesse de venir nous aider pour cette journée où il est préférable d'être plus nombreux pour répondre aux demandes, Stéphane Sainsaulieu était présent avec la base Bleuets, c'était la première fois et il y a eu beaucoup d'échanges avec les autres stands qui concernaient les poilus.



Le dimanche, ce sont Patrick Cavallo notre président, Louise Bettini et Nicole Bulliat qui ont pris la relève.

Nous n'avons pas vu le temps passer, naturellement il y a eu des recherches sur l'ancêtre qui a fait la guerre de 14-18, des demandes sur l'Italie mais aussi des personnes qui ont découvert la généalogie. Nous avons noté les demandes auxquelles on ne pouvait pas répondre dans l'immédiat, mais Georges Roland a contacté toutes ces personnes pour les aider au mieux et deux d'entre elles sont venues à la réunion à Antibes au mois de novembre.

Michèle Parente

## Réunion mensuelle aux AD mercredi 31 octobre 2018

**S**alle comble (à cause des nouvelles limitations de sécurité !) pour écouter notre intervenant Monsieur Bruno Capaldi, avec

un public différent, grâce à l'horaire, de celui qui avait participé à la réunion du Groupe de Recherche Italie à la Chambre de Commerce Italienne Côte d'Azur, nous parler de « l'Émigration italienne dans le monde ».



L'intervenant se présente : né à Rome, venu en France à 19 ans avec ses parents, il a travaillé dans la pétrochimie de l'étang de Berre puis a milité dans un syndicat français donc il est devenu permanent ; c'est ce qui l'a conduit à créer une structure pour aider les expatriés italiens à reconstituer leurs carrières pour faire valoir leurs droits à la retraite à une époque où cela n'existait (l'Inas : istituto nazionale assistenza sociale, qui a ses bureaux à Nice 16 av Thiers, tél 04-93-87-79-01 [inas-nice@wanadoo.fr](mailto:inas-nice@wanadoo.fr) et aide gratuitement les salariés)





L'intervenant nous donne quelques chiffres intéressants sur l'émigration italienne :

- Il y a actuellement – exactement ! - 5 114 429 italiens, résidents à l'étranger. Enfin officiellement, car seuls les italiens résidents permanents doivent s'inscrire au Consulat. Pour le chiffre complet tenant compte des italiens qui ne résident pas une période longue il faut multiplier le chiffre par 3
- En France il y a 400 000 italiens recensés, dont dans le sud-est 37000 y compris 10 000 sur Nice Le consulat de Nice est moins étendu en surface que celui de Marseille mais est le plus peuplé.
- Il mentionne quelques familles très connues de la région niçoise, originaires d'Italie : Estrosi (Ombrie), Spada, Triverio, Nicoletti.
- Il y a 4500 jeunes qui étudient l'italien dans les AM (du secondaire au supérieur)
- Au total, l'émigration italienne de 1850 à 1975 a concerné plus de 60 000 000 de personnes, principalement venues du sud.

La vitalité des Italiens à l'étranger :

- Monsieur Capaldi indique que les Italiens à l'étranger sont très fiers de leurs racines et se regroupent dans des associations locales, parfois même plusieurs retraçant les divisions régionales ou politiques d'origine!
- Sur Nice, il cite notamment « Piemontesi nel mondo » (où Stéphanie avait organisé une réunion du GRI) dont il salue la mémoire de la fondatrice.

Les formalités administratives :

- En Italie, il est obligatoire de signaler son déménagement dans une autre

ville dans les 6 mois auprès de « l'ANAGRAFE ».

- Et à l'étranger, auprès de l'AIRE (Anagrafe degli Italiani Residenti all'Esteri) dans les 12 mois.
- L'inscription à l'Anagrafe est essentielle car c'est elle qui entraîne pour les Italiens l'ensemble des bénéfices relatifs aux droits personnels et à la famille, car il y'a pas en Italie de « Livret de Famille » donné aux nouveaux époux au moment du mariage. Celui-ci est en effet encore souvent célébré par le prêtre, le pasteur, le rabbin qui font fonction d'Officier d'État Civil.

La représentation des Italiens à l'étranger Notre intervenant, qui a été élu dans ces structures, nous présente les différents niveaux de cette représentation :

- Au niveau local ce sont les COMITES (Comitati Italiani all'Esteri): élus au suffrage universel par ville, ils organisent des activités culturelles ouvertes à tous et permettent aux italiens et italophones de se rencontrer ( à Nice : 72 Bd Gambetta, Tel 04-92-15-15-20, info@comites-nice.fr)
- Puis au niveau national, les COMITES élisent des représentants au CGIE (Consiglio Generale Italiani all'Esteri) conseil général des italiens à l'étranger, qui est la structure qui dialogue avec les autorités italiennes pour faire remonter les attentes des italiens émigrés.
- Il y a enfin au niveau parlementaire, 12 députés et 6 sénateurs, élus dans la circonscription électorale des italiens à l'étranger depuis 2001 et où, nous dit notre intervenant, ils ne font pas un recyclage d'hommes politiques battus localement mais envoient des personnes vivant

réellement dans les circonscriptions qu'ils représentent.

L'intervenant nous livre de nombreuses anecdotes sur l'émigration, dont par exemple cet accord existant dans les années 50 entre l'Italie et la Belgique qui prévoyait que pour tout travailleur italien partant dans les mines en Belgique, l'Italie recevait 200 kilos de charbon !

Le tour de table habituel a été remplacé de facto par des questions que les participants ont posé lors du tour de table à notre intervenant :

- Quel avancement de la numérisation de documents italiens ?
- Est-il possible d'avoir accès aux données de l'AIRE ?
- Quels sites utiliser ? Marc renvoie aux listes préparées par le GRI et en premier lieu au site des « Ancêtres » (disponible en italien, anglais et .. portugais !) : <http://www.antenati.san.beniculturali.it/?lang=en>
- Sur un plan associatif, nous resterons en contact avec notre intervenant dans le cadre de nos relations à approfondir avec le Consulat d'Italie à Nice.

Marc UGOLINI

## **RÉUNION AUX AD06 - MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018**

Le sujet du jour : démonstration de prise en main des logiciels de généalogie Heredis et Généatique par Denis Colmon, Denise Loizeau et Marc Ugolini avec des exemples de généalogies : celles de Georges Lautner cinéaste d'origine niçoise (réalisateur entre autres du film "Les tontons flingueurs"), Raoul Dufy peintre et dessinateur dont l'épouse était originaire de Contes (06) et la famille Funel de Marc (région de Grasse (06)).



### **HEREDIS 2019 PLAN DE PRÉSENTATION (Denis Colmon, Denise Loizeau)**

Pour créer un fichier de généalogie, il est recommandé de préparer un dossier de renseignements, actes, photos, etc.

Création du personnage n° 1 :

- nouvelle généalogie,
- donner un nom au fichier de généalogie,
- choisir un emplacement pour le fichier,
- créer le personnage n° 1,
- enregistrer.

Compléter le personnage n° 1 :

- naissance,
- mariage,
- événements,
- notes,
- photos,
- enregistrer.

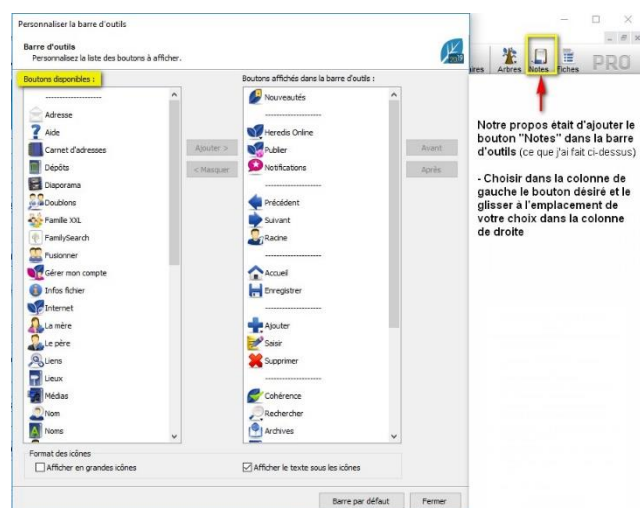
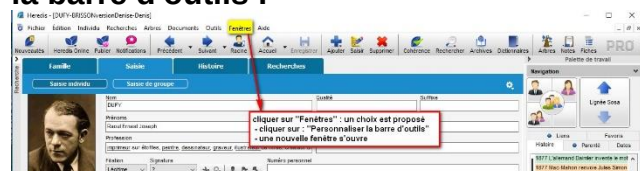


Créer conjoint, enfants, parents, grands-parents de la même façon que le personnage n° 1

- enregistrer.
- Prix Heredis 2019 Pro : 69,99 € au lieu de 99,99 € (Bons plans boutique Heredis)
- Mise à jour Heredis 2019 Pro: 44,90 €

<https://boutique.heredis.com/120-boutique-heredis>

## Comment ajouter le bouton "Notes" dans la barre d'outils :



## PLAN DE PRÉSENTATION DE GÉNÉATIQUE (Marc Ugolini)

### Créer un dossier et saisir les premières personnes

- Création
- Validation

### L'écran de Généatique

A. Arbre au milieu

B. En haut

- Barre de Menus
- Icones : Fichiers / Dossiers / Personnes / Zoom

C. A Gauche : Arbres / Impressions / Paramètres

D. A Droite : Espace de Travail

E. En bas : Fiche de saisie

### Saisir et compléter les fiches d'une personne

- Un événement, ex naissance : sources, citations, résidence, visualisation lieu
- Ajouter photo et acte d'une personne
- Médias

### Saisir la parenté d'une personne

- Frères, Sœurs
- Mariage parents et ascendants : recherche d'homonymie

### Sauvegarde

Pour acquérir le logiciel au prix AGAM (89 € au lieu de 130 € pour Prestige téléchargé)

<https://www.geneatique.com/asso>

## RÉUNIONS à ANTIBES de septembre à décembre 2018

### Présents :

Mmes D. Hamel, A. Fixot, N. Prandt, N. Bulliat, MM. P. Hureau, M. Duchassin, T. Adam, M. Maccario, M. Astre, D. Jolivot, M. Roux.

Nos sujets sont toujours riches et variés.

### Recherche en Belgique

Les actes demandés dans les mairies sont payants, de l'ordre de 3 à 4 euros.

Une recherche en ligne est possible.

#### Editions Delattre

Cette maison d'édition a publié des recueils pour environ 80 départements de métropole. Vous trouverez des photos issues de cartes postales anciennes.

#### Fiche matricule

Si vous ne trouvez pas sur le 06, pensez à regarder les Archives départementales du Var.

#### Les relevés

Pour Antibes , les relevés de 1624 à 1663, sauf 1630-1635, sont sur le site des Archives municipales. Après 1802, ils sont en cours.

Pour Bézaudun, Les AD viennent de mettre en ligne un complément aux registres, soit de 1603 à 1717.

#### Succession

Vous pouvez trouver des renseignements ou une aide au Pôle judiciaire.

Lors d'une succession, pour dix frères et sœurs, le notaire a demandé l'aide d'un généalogiste successoral.

Le généalogiste successoral demande aux héritiers , un pourcentage de la valeur de l'héritage.

Dans le cas où vous lui présentez votre généalogie, vous pouvez bénéficier d'un pourcentage inférieur, à discuter.

#### Gallica

De très nombreuses rubriques sont proposées dont la presse régionale.

#### Pupille de la Nation

Les enfants victimes de guerre sont déclarés pupilles de la Nation depuis 1917.

#### MIN à Nice

La salle de l'AGAM au MIN est réservée aux réunions et formations. Heredis, Généatique ou tout autre sujet doit être demandé au président ou au secrétariat. Une permanence se tient chaque mois pour une aide personnalisée et pour le groupe des Bleuets.

**L'équipe responsable des réunions à Antibes s'est agrandie avec Arlette Fixot, Thierry Adam, Marc Duchassin.**

Mireille Ghigo , décembre 2018

## **RÉUNION À ROQUEBRUNE, SAMEDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2018**

La séance est animée par Gabriel Maurel.

Secrétaire de séance : Gabriel Maurel.

Présents : 9 (Mireille Baconnet, Françoise Belmon, Yves Cairaschi, René Yves Dubos, Ginette Maurel, Jean Pierre Nocentini, Jeanine & Maïté Truchi).

### **PROGRAMME**

Accueil, informations diverses; Journées Généalogiques & Bleuets et commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à Moulinet ; histoire d'une carte postale; tour de table; entraides personnalisées généalogique et paléographique.

### **ACCUEIL, INFORMATIONS DIVERSES**

#### **État des relevés Mentonnais-Roya-Bévéra:**

LA TURBIE\_D\_1769-1932,

SAORGE\_D\_1814-1824 : en cours de vérification,

LA TURBIE\_D\_1933-1960, PIENE\_N\_1671-1785, SAORGE\_D\_1825-1837,

GORBIO\_D\_1794-1813 : relevés en cours.

LA TURBIE\_D\_1671-1768 remis à Jeanine Truchi pour vérification.

Les numérisations GORBIO\_ S\_1723-1793,

MENTON\_M\_1907-1914 &

MENTON\_N\_1906-1907 sont remises à Mireille Baconnet, Éliane Garra & Maïté Truchi pour relevés.

AG de l'AGAM : dimanche 20 janvier 2019 à 9h30, salle paroissiale, 6 rue Caroline, 06100 Nice.

Un courrier va être adressé à la mairie de Roquebrune-Cap-Martin pour demander de continuer en 2019 de disposer de la salle du CCL le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois (sauf janvier).

## "JOURNÉES GÉNÉALOGIQUES & BLEUETS"

**Moulinet** : le compte-rendu de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 est présenté et le film de FR3 sur Moulinet pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre est projeté.

**2019** : Castellar, Breil/Roya , Cap d'Ail, Moulinet ...  
Toute autre opportunité est la bienvenue, de même qu'une participation à un salon des associations, ou autre, à Menton, Monaco ou Roquebrune...

## HISTOIRE D'UNE CARTE POSTALE

Extrait de l'enquête généalogique militaire – Diaporama présenté par René Yves Dubos :

## **UNE ENQUÊTE GÉNÉALOGIQUE PAS COMME LES AUTRES !**

*Tout commence par l'achat d'une « banale » carte postale ancienne, « ayant voyagé », comme on dit en jargon cartophile, écrite en octobre 1914 par un certain « Louis Couchot Res. 161<sup>ème</sup> Reg. D'Inf. 12<sup>ème</sup> Comp. », dont il précise « En traitement Hôpital Hôtel Alexandra ».*



*Après consultation de divers sites Internet, recherches, trouvailles, vérifications et croisements des nombreuses informations, je découvre qu'il est né le 22 janvier 1882 à Bar-le-Duc, qu'il est charcutier de métier (et probablement l'ouvrier du destinataire, le couple MESLINE étant charcutier à Paris), qu'il est marié depuis 1907 avec Berthe SCHALLER, déjà maman d'une petite fille âgée*

*de 4 ans, Lucienne – qu'il reconnaitra le jour de son mariage.*

*Quelle destinée pour notre « touriste-soldat » ? Louis Léon COUCHOT, classe 1902, incorporé au 106<sup>ème</sup> RI depuis le 2 mai 1915, est « tué à l'ennemi », déclaré mort au combat (corps non retrouvé) le 24 Juin 1916, « Disparu au Bois de La Lauffée dans la Meuse ». Il avait 34 ans.*

*En interrogeant la base de données Généanet... je prends contact avec une arrière-petite-nièce de « notre Louis Couchot », qui ignorait que son arrière-grand-père paternel Auguste, frère aîné de la fratrie, avait perdu deux de ses frères lors de la Grande Guerre : Louis Léon en 1916 et Sébastien en 1918 (âgé de 38 ans).*

*N'est-ce pas là un merveilleux motif de discussion pour animer les repas de fin d'année et transmettre aux petits descendants « COUCHOT » qu'ils peuvent être fiers de leurs « grands-pères » !*

## TOUR DE TABLE - ENTRAIDE

Recherche sur un couple marié à Piene en 1909 : le mariage et le décès de l'époux (veuf, à Sospel, sauté sur une mine en 1944) ont été trouvés ; le décès de l'épouse (avant 1944) n'a pu être trouvé car on ne dispose pas des numérisations des décès de Piene après 1910.  
Rappel de la méthode de recherche sur la base AGAM disponible sur le site dans l'espace dédié aux adhérents.

Prochaine réunion : **samedi 2 février 2019 à 14h** au Centre Culture & Loisir de Roquebrune.

Dans l'attente, n'oubliez de régler votre cotisation 2019 (pour ceux qui ne l'ont pas encore fait).

La séance est levée à 17h.



## OCTOBON de CAGNES-SUR-MER TERRUSSE d'ANTIBES

OCTOBON François Charles Ernest  
1881 Menton - 1969 Menton  
Militaire, archéologue

### Biographie :

Son père OCTOBON Guillaume est instituteur à Menton où il naît et passe son enfance, sa mère TERRUSSE Marie Mélanie est femme au foyer.  
Après de courtes études de médecine à Aix, il s'engage dans l'armée en 1900 et prendra sa retraite en 1938 après une brillante carrière, il est décoré de la Croix de Guerre, de la Croix d'Officier de La Légion d'Honneur. Son courage pendant la Grande Guerre lui vaut plusieurs blessures.  
À Nice en 1938, il s'investit dans l'archéologie, dirige des chantiers de fouilles : la grotte du Lazaret à Nice (il découvre après 15 ans de fouilles le pariétal d'un enfant de 170 000 ans), la grotte Bianchi à La Colle-sur-Loup et Terra Amata à Nice en 1965, mais aussi le Mont Bego, le Mont Bastide et Ilonse.  
Il est un brillant conférencier, auteur de nombreux ouvrages, 200 environ, membre de plusieurs associations.  
Président de l'IPAAM, Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes.

### Bibliographie

Technique de délitage de galets et industrie de l'éclat dans la Grotte du Lazaret \_1956  
Castellas et camps \_1962  
La Ville de Nice a donné son nom à une rue : la montée Commandant Octobon.

### Ses ancêtres

Les OCTOBON sont de Cagnes-sur-Mer depuis 1660.  
Ce patronyme se rencontre sous diverses formes, Octobone, Toutbon, Tutebonne .  
Les TERRUSSE ou TERRUSSOU sont d'Antibes depuis 1660.  
Sur Geneanet, vous trouverez sa généalogie faite par François Octobon ainsi

que des notes parfois croustillantes sur sa vie.

(Voir aussi la généalogie partielle de Octobon François Charles Ernest en fin de ce bulletin)

Mireille Ghigo, décembre 2018

### **Le 11 novembre à Peillon :**

Le samedi 10 novembre, une journée de généalogie a été proposée par l'AGAM, pour laquelle la municipalité a convié ses administrés à venir découvrir leurs aïeux avec l'aide de notre association.

**14** Du 10 au 11 novembre 2018  
**CENTENAIRE**  
**Exposition 18**

**PEILLON** // **SALLE DU CONSEIL**  
**STE THECLE** 10h à 12h - 14h à 17h

*A la mémoire des Poilus de Peillon  
1914, l'année qui a changé le monde...*

**Samedi 10 novembre 2018**

Journée spéciale généalogie avec l'AGAM

Sur place, recherches de toutes traces de vos aïeux

Prenez avec vous tous documents d'archives. Numérisations de tous types de documents. Informations complètes sur tous les Poilus du département.

INFORMATIONS : 06.24.97.42.25

En plus des traditionnels dépôts de gerbes au Monument aux Morts de Peillon, dans la salle du Conseil Municipal, une exposition sur le Centenaire de la Première Guerre Mondiale s'est déroulé les 10 et 11 novembre. Cette exposition a permis de faire découvrir aux visiteurs le monde

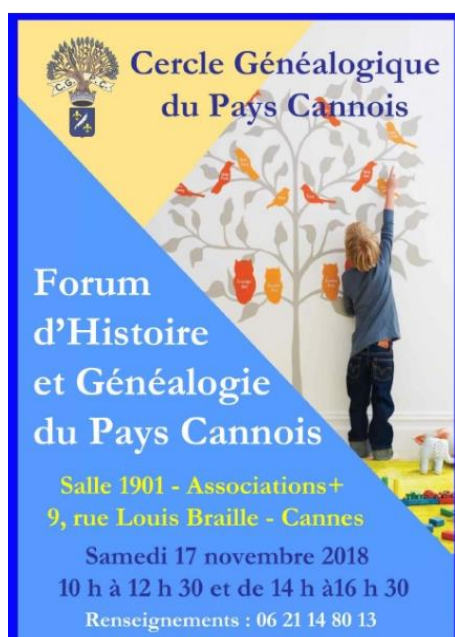
sanitaire qui existait pendant la guerre de 1914/1918.

Pour bâtir cette exposition, un appel a été fait aux peillonnais pour apporter le plus possible de souvenirs sur ces ancêtres qui se sont battus. L'utilisation et la reproduction des documents (textes, photos) ont été gérées par Madame Véronique Muller, Présidente du Syndicat d'Initiative et porteuse du projet.

Un hommage à tous les combattants peillonnais de La Grande Guerre est venu clore cette exposition qui appartient au patrimoine communal.

P. Cavallo

### **17 novembre 2018 à Cannes Forum d'Histoire et Généalogie**



Répondant à la cordiale invitation de nos collègues Cannois, deux membres de l'AGAM ont participé à ce forum d'histoire et de généalogie où l'Agam tenait un stand. Ils ont ainsi bravé le risque de blocage qui était annoncé pour le premier samedi de manifestation des gilets jaunes.

Une journée inter associations bien sympathique malgré un public clairsemé à cause des événements sociaux.

P. Cavallo

### **L'AGAM à MOULINET le 11 NOVEMBRE 2018**

Pour les cérémonies du Centenaire de l'Armistice de 1918



### **Allocution prononcée par Gabriel Maurel\* pour la remise du relevé des "Poilus de Moulinet morts pour la France" réalisé par l'équipe "BLEUETS" de l'AGAM :**

Bonjour,  
Entre 1914 et 1918, 180 Moulinois furent mobilisés, 47 ne revinrent pas et 9 autres succombèrent de leurs blessures ou de maladie par la suite.

Ce monument aux morts fut érigé en 1927, grâce à une souscription à l'initiative des Anciens Combattants et une subvention municipale, pour commémorer les "Moulinois morts pour la France" pendant la Grande Guerre.

L'équipe "BLEUETS" de l'AGAM a réalisé ce relevé des "Poilus de Moulinet morts pour la France" avec pour chacun le recueil d'un maximum de renseignements les concernant : généalogie, parcours militaire, circonstances du décès, etc...

Je le remets à la municipalité pour qu'il soit à la disposition de la population.





Cette après-midi, de 14h à 16h, salle des Fêtes, permanence généalogique, avec mise à disposition de tous nos documents, et notamment les "Fiches Matricules" des Poilus.

Jeanine Truchi et Gabriel Maurel ont pu ainsi répondre à plusieurs demandes d'information.

En complément de cette allocution, on trouvera, ci-après, des photos de l'inauguration du Monument aux Morts le 4 septembre 1927 extraites de l'article de "l'Éclaireur de Nice et du Sud-Est" du lendemain.



Quelques informations supplémentaires :

- La souscription pour la construction du monument s'élève à 3 847,40 francs ;
- Le prix du monument est de 42 814,50 francs ;
- Les frais de l'inauguration sont de 1 532 francs.

- Ernest Bailon, Maire en 1927, né en 1885, plusieurs fois blessé, qui a terminé la guerre avec le grade d'adjudant au 55<sup>e</sup> RAC, avec citations et Croix de Guerre avec Palmes.

Gabriel Maurel, novembre 2018



Nous reproduisons ci-dessous le discours prononcé, hier, par M. Ernest Bailion, maire, à l'inauguration du monument aux morts, dont nous donnons d'autre part le compte rendu détaillé :

Mesdames, mon Général, Messieurs,  
 8 août 1914 : date tragique et mémorable entre toutes. Depuis un mois l'horizon politique s'obscurcissait chaque jour davantage. Les bruits de guerre, d'abord chuchotés, s'amplifiaient, se généralisaient et se précipitaient. L'orage s'annonçait. Il éclata soudain, en cette chaude après-midi d'été, par la proclamation de l'ordre de mobilisation.

Aussitôt, et à toute volée, les vieilles cloches de notre clocher sonnèrent le tocsin, vieilles cloches habituées à une besogne plus pacifique et qui, déjà, s'apprétaient à jeter dans les airs le gai carillon de la fête patronale dont la date était proche. L'ordre de mobilisation, rapidement colporté, surprit la plus grande partie de notre population aux champs, en pleins travaux, à une époque de la saison particulièrement propice à l'activité agricole. Instantanément, l'œuvre journalière cessa. De tous côtés, des endroits les plus reculés du territoire communal, par les sentiers abrupts et les chemins rocailleux, nos concitoyens affluèrent vers le village. Les femmes et les enfants, apeurés, inquiets, se seraient instinctivement entourés de ceux que l'ordre d'appel allait toucher comme s'ils avaient voulu former autour d'eux un rempart protecteur. Eux, les mobilisables, calmes, graves et pensifs, s'efforçaient de donner le change à leur entourage, expliquant que l'irréparable pouvait, peut-être, encore être évité.

Au logis, les vieux habitants, et, parmi eux, ceux qui avaient fait la campagne de 1870, hochaient la tête d'un air soucieux et énigmatique. Allaient-ils être vengés des revers de l'année terrible ? Oui, sans aucun doute, mais au prix de quels sacrifices ?

Et, dès le lendemain, sans se départir de leur gravité souriante, un peu angoissés cependant intérieurement, moins par la perspective du danger qui les menaçait, que par les dernières craintes de la séparation familiale, sans une défaillance, sans un retard, tous ceux que la Patrie rappelait sous les drapeaux, et ils constituaient la presque totalité de la population valide du village, commençaient à rejoindre les destinations que leur assignait leur faculté de mobilisation.

Il partaient, ainsi, 180 environ. Hélas ! 55 d'entre eux — ce sont ceux que nous perdîmes — entreprirent alors l'ultime voyage, le voyage pour l'éternité.

Incorporés pour la plupart dans des corps d'élite, certains à ce beau 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins qu'une coïncidence heureuse met aujourd'hui dans nos murs, dès les premiers combats, dès les premiers chocs, nos vaillants compatriotes rougirent de leur sang généreux, les lointaines plaines de l'Est. Et l'hécatombe s'accrut ; les morts succédèrent aux morts.

Oh ! quelles scènes déchirantes, que de larmes et de cris à l'annonce de chaque nouveau tué ! Serrés les uns contre les autres, ne faisant plus qu'une seule famille, partageant la douleur comme ils avaient coutume de partager en temps ordinaire les plaisirs et la joie, ceux qui étaient restés au village marquaient avec angoisse les coups du destin, redoutant chaque jour d'avoir à enregistrer une peine nouvelle ou un décès nouveau.

Et, comme si ce destin avait voulu donner une preuve de son impartialité cruelle, presque dès le début, en mars 1915, la Municipalité moulinoise était frappée en la personne de son chef vénéré : mon regretté prédécesseur, mon camarade et ami, le lieutenant Joseph Gasperin, maire de Moulinet, dont je salue ici pieusement la mémoire, tombait glorieusement dans les environs de Verdun, le corps fracassé par un obus.

Après une lutte unique dans l'histoire du monde, la guerre cessa enfin par le triomphe de nos armes.

Mais 37 enfants de Moulinet manquèrent à l'appel de la victoire et à la joie du retour. Comme si la liste funèbre n'était pas suffisamment longue, 8 autres de nos compatriotes, gravement atteints en leur organisme, succombèrent encore, par la suite, des conséquences de maladies ou d'infirmités contractées à la guerre.

55 morts ! Le chiffre, presque de la population de Moulinet : voilà donc le lourd et glorieux tribut payé par nos concitoyens à la cause du droit et de la justice.

Tribut payé en notre nom, à nous qui restons.

Cette sacrée entre toutes que nous avons contractée et que nous avons voulu consacrer et perpétuer par l'érection de ce Monument, témoignage, certes, insuffisant de notre souvenir, de notre admiration et de notre reconnaissance.

Ce Monument, nous avons voulu l'édifier, ainsi qu'il seyait, en un poste d'honneur, en pleine lumière, au seul même du village, pour que vers lui se dirigent les premiers regards de ceux qui arrivent et les derniers de ceux qui s'en vont. Nous l'avons élevé sur cette vieille place Saint-Joseph où les glorieux compatriotes que nous commémorons ont pris, tous jeunes, leurs ébats et où ils ont serrés, peut-être une dernière fois dans leurs bras, les êtres chers qu'ils laissaient.

Ce Monument, nous avons voulu l'élever aussi à la porte de la maison commune et à la porte de l'école.

A la porte de la maison commune pour que l'âme de ceux qu'il magnifie continue à veiller, comme un flambeau sacré, sur les destinées du village natal ; pour qu'elle nous guide, pour qu'elle nous soutienne, pour qu'elle travaille avec nous, et, aussi, pour qu'à la grandeur du sacrifice que cette pierre exalte, apparaisse la vanité de nos passions et de nos dissentiments ; pour qu'à sa contemplation nous trouvions la volonté de rester unis pendant la paix comme ceux qu'elle glorifie ont été unis pendant la guerre.

A la porte de l'école pour que, dès leur plus jeune âge, nos enfants sachent que leur vie est faite de la mort d'une légion de héros ; pour qu'ils apprennent et retiennent l'admirable leçon de devoir et de dévouement ; pour qu'ils s'évertuent à confondre dans le même amour, dans la même vénération, la grande et la petite Patrie.

Ce Monument, enfin, nous n'avons pas voulu qu'il revête un caractère funéraire. Certes, oui, c'est la disparition de 33 vaillants enfants de Moulinet qu'il commémore : nous les avons pleurés, ces chers disparus et la place qu'ils ont créée en nos cœurs est loin d'être désertée.

Mais, aujourd'hui, frère à nos larmes ; à des héros il faut un hommage héroïque, digne de leur courage et de leur sacrifice. Aussi, avec leur souvenir, est-ce leur victoire que nous voulons magnifier par la manifestation d'aujourd'hui, cette victoire qu'ils ont payée de leur vie avec quinze cent mille autres valeureux Français. De même, ce n'est pas le glas funèbre que ces vieilles cloches qu'ils aimaient à entendre ont sonné ce matin : c'est le chant du triomphe, le carillon de la liberté et de la gloire.

Le caractère que nous avons voulu donner à notre hommage, l'auteur de ce Monument a su le rendre d'une façon lumineuse et grandiose : c'est l'hommage offert dès la plus haute antiquité aux vainqueurs, c'est l'arc de triomphe, cet arc de triomphe sous lequel ont fièrement défilé, à armistice, les survivants de Verdun, de la Marne, de la Somme et de l'Yser !

Que M. Gaston Castet, le très cher ami de notre conseiller général, prix de Rome, architecte en chef du département des Bouches-du-Rhône, mutilé de guerre et ses collaborateurs : M. Piccon, ingénieur ; MM. Andréani et Bianchi, entrepreneurs ; MM. Botto et Pellegrini, et tous leurs ouvriers, nous permettent de leur adresser ici, au nom de tous, nos remerciements les plus vifs pour avoir si bien compris et reflété notre pensée.

Et vous, Grands Morts de la plus grande des guerres ! Chers compatriotes qui dormez votre dernier sommeil, tout là-bas, dans les plaines de l'Est où des frontières de Champagne, la tombe à peine marquée d'une petite cocarde tricolore, ou, plus près de nous, à côté de vos aïeux, dans le cimetière du village natal, Enfants victorieux du Moulinet : comme chef de la Municipalité et comme camarade, je salue très respectueusement votre mémoire et m'incline devant vos noms. Vous êtes tombés pour la plus noble des causes au prix du plus sublime des sacrifices. Avec une pléiade de héros, vous avez donné votre vie pour que vive l'âme française dans le rayonnement de la justice et de la liberté ; vous avez donné votre vie pour que la France immortelle dans l'éblouissement de son incomparable passé, puisse continuer à procurer, avec son propre bonheur, le bonheur de l'humanité ; vous avez donné votre vie pour le salut de nos foyers, pour le triomphe de notre Patrie et pour la victoire de la civilisation.

Honneur donc, reconnaissance et merci à vous tous, valeureux enfants de Moulinet et nobles fils de France. Vos noms demeureront inscrits à jamais dans les fastes de l'histoire, symboles flamboyants de l'héroïsme dans le devoir, de l'union dans le dévouement et du sacrifice suprême dans la défense du sol natal.

Et laissez-moi terminer, glorieux soldats de la plus glorieuse époque, en vous donnant l'assurance que, si un jour devait se

reproduire les événements tragiques de 1914 ; si un jour, malgré ses efforts et son désir de paix, notre France adorée était de nouveau agitée et faisait appel à ses enfants ; forts de votre sublime exemple et de votre héroïsme, avec la même énergie, avec la même ardeur, avec la même foi, avec la même espérance, dans un seul cri, comme vous il y a treize ans, nous répondrions encore : « Présents ! »

est surtout d'origine Moulinoise par ses grands-parents maternels.

Il n'est pas né à Moulinet, mais y est arrivé, début janvier 1944, âgé de 3 jours, y a été baptisé et a ensuite participé, jusqu'en avril 1945, à toutes les aventures, plus ou moins malheureuses, des Moulinois (cf : article, page 19, dans le bulletin n°28 de 2014 de l'AGAM).

## NOUVELLE BASE BLEUETS :

La nouvelle base Bleuets est maintenant disponible pour tous sur notre site Web à l'adresse : <http://www.agam-06.com/actes2/>



Pour l'anniversaire de l'armistice, cette base qui représente un énorme travail accompli par l'équipe projet se devait d'être publiée. Cela est aussi un devoir de mémoire.

Vous allez ainsi découvrir énormément plus de détails sur nos Poilus morts pour la France.

P. Cavallo



Gabriel est responsable pour l'AGAM du secteur "Roya-Bévéra-Mentonnois", mais il



*Bailon*

Signal a l'Empire de la guerre, selon de l'union de l'armé nache

le 22.8.1914

Nom : *Bailon* Prénoms : *Ernest Dominique* Surnom : *l'arche*

Numéro matricule du recrutement : *1128*

Classe de mobilisation : *1901*

ÉTAT CIVIL

Né le *31 Janvier 1885* à *Moulins* canton *Moulins*

de *Loire* département d' *Haute-Loire* résident

SIGNALEMENT.

Cheveux *châtains* sourcils *noirs*

yeux *châtains* front *découvert*

nez *aiguille* bouche *petite*

menton *ronde* visage *ronde*

Taille : 1 m. 605 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). *3* militaire (2).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

19<sup>e</sup> rég. d'art. 15<sup>e</sup> 1914

19<sup>e</sup> régiment d'artillerie 1914

55<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne 1914

55<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne 1914

31<sup>e</sup> rég. d'artillerie 1914

G.M. 191

G.V.C. 192

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

| Date.      | Commune.        | Subdivisions de région. |
|------------|-----------------|-------------------------|
| 15/01/1914 | Moulins (Loire) | Loire                   |

Numéro au contrôle spécial du recrutement : *4057*

Mis en congé illimité de démobilisation

10/01/1914 à Moulins. N° *1128* au 1<sup>er</sup> échelon

par le dépôt démobilisateur du 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 55<sup>e</sup> Régiment d'artillerie du 16 septembre au 18 octobre 1911

A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le 55<sup>e</sup> Régiment d'artillerie du 3 au 19 Mars 1913

Passé dans l'armée territoriale le 20 septembre 1913 à la cl. de mobilisation de 1901 (Deux enfants)

Maintenu Service Armé provisoire temporaire

du 1<sup>er</sup> octobre 1913 au 1<sup>er</sup> octobre 1914

1<sup>re</sup> bis petite cicatrice légèrement adhérente à la région postérieure de la cuisse droite.

2<sup>e</sup> Respiration très légèrement emphysématique.

3<sup>e</sup> Rhinite chronique et polypes muqueux

Division de la Commission de Réforme de l'Armée

A accompli une période d'exercices dans le 1<sup>er</sup> Régiment d'artillerie du 1<sup>er</sup> au 15 Mars 1915

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 15 Mars 1915

Libéré du service militaire le 15 Mars 1915

1. Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.

2. L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

3. Pour les hommes compris dans la 5<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Ajour.

Pour ceux compris dans la 6<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.

Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

LES PRÉFETS CONTRE L'ALLÉGEANCE du 2 août 1914 au 31/12/1914

Antécédent du 2-8 au 20-9-1914

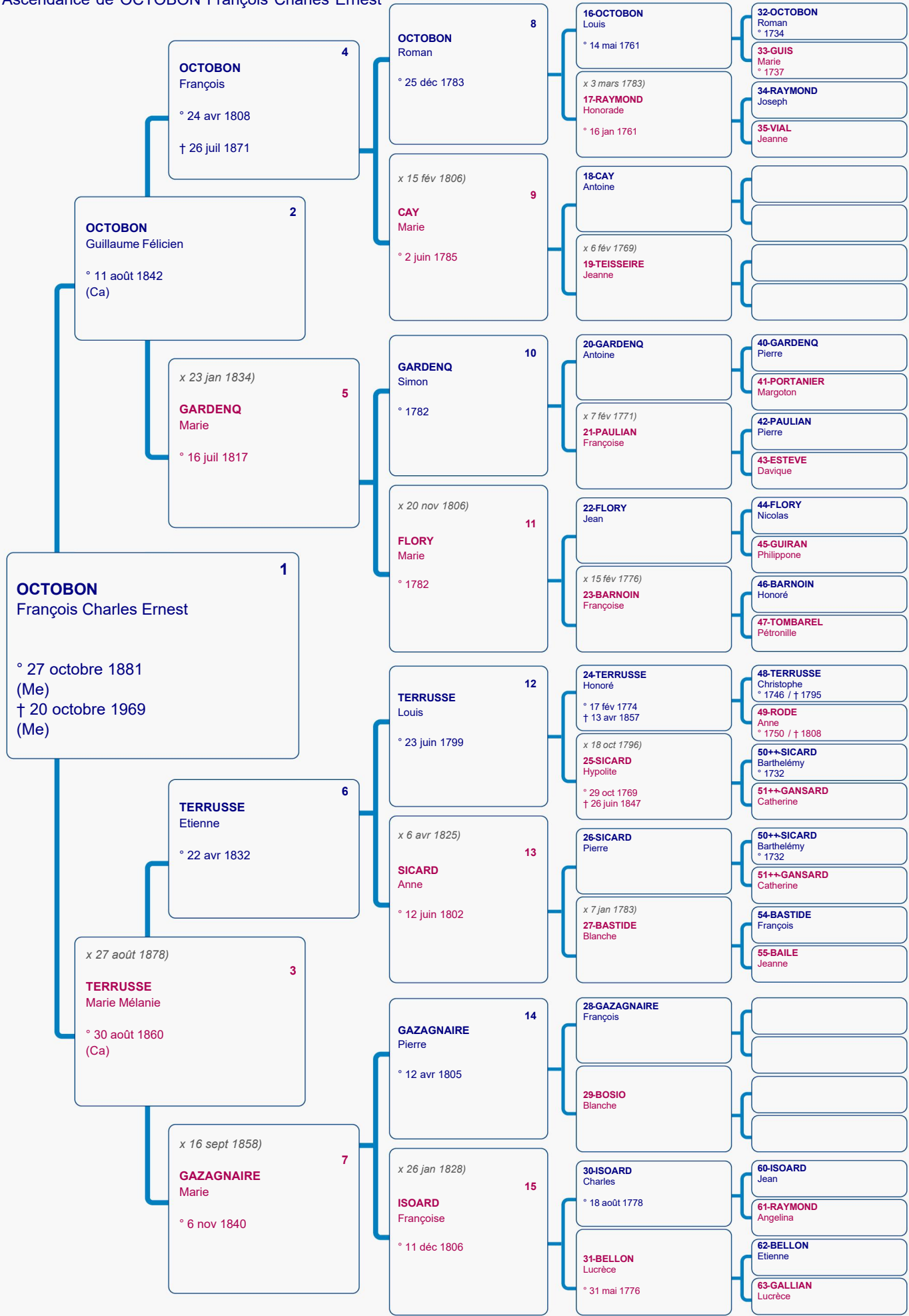
ant armée du 21-9-1914 au 25-10-1914

ant armée du 26-10-1914 au 26-10-1914

ant armée du 27-10-1914 au 6-10-1915

ant armée du 6-10-1915 au 13-5-1919

Ascendance de OCTOBON François Charles Ernest





## L'AGAM à LANTOSQUE le 11 novembre 2018

lors des cérémonies du centenaire de l'armistice de 1918.

La commune de Lantosque comptait quatre paroisses au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, les paroisses de Saint-Pons (le village), Saint-Colomban, Saint-Arnoux (Loda) et Notre-Dame des Anges (Pélasque). Dans chaque église, des plaques commémoratives recensent les enfants de la

paroisse morts pour la France lors du conflit 14-18.

Ce 11 novembre 2018, les cérémonies du souvenir se sont déroulées successivement dans les églises de Loda, Saint-Colomban, Pélasque et enfin devant le monument aux morts de Lantosque situé sur la place de l'église du village.

**Loda**  
Saint-Arnoux



### Saint-Colomban

La paroisse englobait les hameaux de Gorblaou et Camari situés sur la commune de Lantosque, ainsi que le hameau de Béasse appartenant à la commune de Lucéram. Aussi, sur la plaque commémorative de cette paroisse, figurent les noms de Lantosquois et de deux habitants de Béasse.

**Pélasque**  
Notre-Dame des Anges





## Lantosque Saint-Pons



| LA MEMOIRE des ENFANTS de LA PAROISSE |                             |  |
|---------------------------------------|-----------------------------|--|
| 1914 1918                             |                             |  |
| MORTS POUR LA FRANCE                  |                             |  |
| BAILLET CAMILLE                       | LEA ANGE                    |  |
| BAILLET ETIENNE                       | LEA LOUIS                   |  |
| BORRIGLIONE 1 <sup>er</sup>           | LEA JOSEPH                  |  |
| BOURDON ANGE                          | LEA IGNACE                  |  |
| BOURDON FRANCOIS                      | LEA ANGE                    |  |
| BONFILS JOSEPH                        | LEA CHARLES                 |  |
| CEVA MICHEL                           | LEA MARIUS                  |  |
| CIARLET JOSEPH                        | MARTEL CHARLES              |  |
| CIARLET MARIUS                        | MARTEL JOSEPH               |  |
| L'ABBE CIARLET                        | MICHEL GEORGE               |  |
| CIARLET ANTOINE                       | OLIVARI JOSEPH              |  |
| DALONI JEAN                           | OTTOBRONDE C <sup>1</sup>   |  |
| DELEUSE CHARLES                       | OTTOBRUC CAMILLE            |  |
| DRAGON LEON                           | OTTOBRUC VICTOR             |  |
| FARAU LOUIS                           | OTTOGALIN A 1 <sup>er</sup> |  |
| FERRIER HENRI                         | OTTOGALIN A 1 <sup>er</sup> |  |
| FILIPPI CHARLES                       | UCORO BA 1 <sup>er</sup>    |  |
| LAURENTI CLEMENT                      | ROUX GIUSTO M <sup>1</sup>  |  |
| LEA FRANCOIS                          | THAON FELIX                 |  |
|                                       | THAON MATHIEU               |  |
| BORRIGLIONE J.                        | FIARDO A.                   |  |
| CITRON F.                             | MAURANDI B.                 |  |
| COTTA J.                              | VIAL J.                     |  |

### Monument aux morts de Lantosque

Par délibération du 10 juin 1923, le conseil municipal de Lantosque, présidé par le maire Camille Thaon, décidait de faire dresser un « *autel de la reconnaissance et du souvenir* ». L'entrepreneur Émile Tardieu de Nice fut désigné pour construire ce « *monument commémoratif aux Glorieux enfants de Lantosque morts pour la France pendant la guerre 1914-1918* ».

Le coût total, y compris les honoraires de l'architecte A. Carlo de Nice, était de 25 600 francs. Une souscription fut lancée et rapporta 3 571 francs.

Avant que les travaux ne débutent, l'entrepreneur décéda, remplacé par le marbrier Jules Giraud de Vogues (Ardèche).

81 noms figurent sur ce monument.



Après les cérémonies présidées par le maire Jean Thaon à Loda, Saint-Colomban, Pélasque et au monument aux morts de la commune, les participants ont été invités à découvrir l'exposition installée dans la salle polyvalente.

L'Agam présentait deux grands panneaux portant 16 pages au format A3 contenant des informations sur les Lantosquois morts pour la France, informations issues du projet Bleuets-06 de l'Agam. À cela s'ajoutait un livret consultable comprenant les fiches « Morts pour la France », un tableau de répartition des Lantosquois « MpF » dans les unités de l'armée, ainsi que deux tableaux de statistiques des morts Lantosquois en fonction de leur âge et du trimestre de guerre (voir pages 23-24).



L'exposition comprenait également des grilles d'affichage sur lesquelles figuraient les fiches « MpF » ainsi que quelques photos de guerre, le tout fourni par le conseil départemental, et deux mannequins en uniforme et habits de l'époque exposés par Michel Pouymayou.



## **Texte de présentation de l'exposition lu dans la salle polyvalente de Lantosque**

Si nous sommes rassemblés en ce centième jour anniversaire de la fin de la première grande guerre qui a déchiré l'Europe, c'est pour célébrer la victoire de la France et de ses alliés sur l'Allemagne qui nous avait agressés, mais aussi pour rendre hommage à tous ces hommes et toutes ces femmes qui payèrent de leur vie leur attachement à leur patrie. C'est également pour nous souvenir, le fameux devoir de mémoire, des conséquences qu'un conflit, quelle que soit sa forme, peut avoir sur le destin des hommes.

Je ne suis pas historien, de plus je n'ai pas travaillé particulièrement sur la Grande Guerre et il est très probable que certains d'entre vous en connaissent mieux les détails. Aussi, il ne s'agit pas de faire un cours d'histoire et je m'en tiendrai à la présentation de quelques points qui me paraissent essentiels.

Tout d'abord, il est important de comprendre pourquoi cette Première Guerre mondiale revêt une importance particulière. J'en donnerai quelques exemples.

Premièrement, ce furent de nombreuses innovations dans l'art de la guerre, comme la découverte de nouveaux espaces d'affrontement, la 3<sup>e</sup> dimension : le ciel, avec l'utilisation de plus en plus active de l'aviation, la mer avec l'apparition de la guerre sous-marine à outrance.

C'est aussi la première guerre réellement mondiale. Les lieux de combats ne se sont pas limités à la France et à la Belgique, mais ont été aussi violents et destructeurs sur le front russe. On s'est également battu en Palestine, dans les Dardanelles, en Serbie, même en Chine entre Allemands et Japonais. La première bataille navale s'est déroulée dans le Pacifique Sud, au large du Chili.

La plupart des pays sont entrés en guerre et il est plus rapide de nommer ceux qui sont restés neutres comme, en Europe, le Danemark, la Suède, l'Espagne et la Suisse. Cette internationalité est également due à l'existence d'empires coloniaux étendus au début du xx<sup>e</sup> siècle : la France a entraîné dans la guerre, outre les départements algériens, ce qu'on appelait l'Afrique-Équatoriale française, l'Afrique-Occidentale française, l'Indochine et les protectorats du Maroc et de Tunisie. L'entrée dans le conflit de l'Angleterre a impliqué le Canada, la

Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Inde...

Les conséquences géopolitiques furent importantes : la disparition de quatre grands empires, les empires allemand, austro-hongrois, ottoman et russe ; l'avènement du communisme ; l'émergence d'une nouvelle grande puissance, les États-Unis.

Si nous sommes ici, aujourd'hui, c'est également pour nous rappeler les terribles souffrances causées par cette guerre. De très nombreuses familles furent touchées, perte d'un père, d'un frère, d'un époux, d'un fils. Combien d'enfants se trouvèrent orphelins après la guerre.

Ces affrontements ont fait beaucoup de morts, de blessés, dans des proportions inconnues jusqu'alors. Certes, on a fait mieux lors de la Seconde Guerre mondiale, mais jamais toute une nation n'avait connu autant de drames, autant de morts dans des conditions épouvantables, autant de mutilés, de gazés, d'amputés, tous meurtris dans leur chair. Les combattants ont connu la faim, la soif, le froid, les pieds mal protégés patageant dans des tranchées glacées. Ils ont connu la peur, la peur des obus que chaque camp savait distribuer généreusement, la peur des mines que l'ennemi glissait sous la tranchée, la peur d'affronter la mitraille lors de ces attaques « la baïonnette au canon » contre les redoutables tirs croisés des mitrailleuses ennemies. Et puis ces très nombreuses longues journées, ces longues nuits de garde dans un inconfort redouté pendant lesquelles... il ne se passait rien.

Toute la nation a participé à l'effort de guerre. À part quelques rares profiteurs, tous ont dû payer de leur personne pour soutenir cet horrible affrontement. Les femmes ont pris la place des hommes, même dans les tâches les plus dures. En Grande-Bretagne et en Allemagne, leur contribution fut reconnue en leur attribuant le droit de vote dès 1918. Ce ne fut pas le cas en France où le gouvernement leur demanda de reprendre la place qu'elles avaient, avant, au sein du couple... et de faire des enfants. Ce n'est qu'en 1944 que le gouvernement du général de Gaulle leur accordera ce droit.

Lantosque, comme toutes les autres communes de France, a connu son lot de malheurs. Le monument aux morts liste 81 noms. Je ne sais combien de Lantosquois furent appelés, mais, sachant que

la commune comptait 2021 habitants en 1911, on peut estimer à environ 400 le nombre de mobilisés. Ce sont donc quelque 20 % de ces mobilisés qui perdirent la vie lors de ce conflit, ce qui correspond peu ou prou à la moyenne nationale.

#### Quelques mots pour vous présenter l'exposition.

Le conseil départemental des Alpes-Maritimes nous propose, sur les grilles, les fiches « Morts pour la France » de nos Lantosquois avec quelques photos d'époque.

L'Association généalogique des Alpes-Maritimes, l'Agam, expose plusieurs documents issus d'un projet de recherche, le projet Bleuets-06 qui a pour objet de recenser l'ensemble des données qui concernent les morts de ce conflit nés dans les Alpes-Maritimes ou décédés dans les Alpes-Maritimes, projet pour lequel l'Agam a été labellisé par la Mission du centenaire – d'où le logo en forme de cocarde bleu-blanc-rouge que nous apposons sur nos documents. Ce sont :

- sur des panneaux adossés au mur, toutes les informations recueillies par l'Agam pour chaque Lantosquois décédé lors du conflit ;
- un livret contenant les fiches Morts pour la France, avec l'ajout de deux soldats nés à Lantosque mais ne figurant pas sur le monument aux morts : Charles Thérance DALLO résidant à Utelle et Honoré OTTO-LOYAS à Roquebillière ;
- un tableau de répartition des Lantosquois « MpF » dans les unités de l'armée ;
- un graphique indiquant le nombre de décédés par âge et un autre graphique donnant le nombre de décédés par trimestre de guerre. Ce dernier graphique nous montre l'effroyable hécatombe des premiers mois de guerre : 11 Lantosquois sont décédés pendant l'été 1914, pour un mois et demi de conflit puisque le début effectif d'engagement au front des Lantosquois est le 14 août. Ce qui, ramené à un trimestre, nous donne une moyenne de 22 morts, valeur très supérieure à celles des autres trimestres du conflit.

Avant de terminer ce bref exposé, je vous propose d'évoquer quelques cas particuliers :

Les deux premiers Lantosquois tués furent Louis Rosalinde FARAUT 31 ans et Mathieu François TORRIN 26 ans. Ils avaient rejoint leur régiment, le 111<sup>e</sup> d'infanterie d'Antibes dès le 2 août 1914,

date de la mobilisation générale. Le régiment avait quitté Antibes le 9 août pour la frontière, à l'est de Nancy. Le 111<sup>e</sup> fit partie du corps d'armée chargé de reprendre la Lorraine. Le 14 août l'attaque était lancée, la frontière franchie, et s'ensuivirent les premiers combats, les premiers morts à Montcourt, puis les 19 et 20 août, de violents affrontements autour de Dieuze, à environ 40 km au nord-est de Nancy. Une puissante contre-attaque allemande fit reculer inexorablement les Français. C'est au cours de ces combats de Dieuze que nos deux Lantosquois furent tués. Je pense, sans certitude, que c'est lors de ces combats que fut également grièvement blessé Jean Angelin DALLONI, 21 ans, qui décéda le 25 août, soit cinq jours après, dans un hôpital allemand à Landau en Allemagne. Il était incorporé au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins de Villefranche-sur-Mer, bataillon qui avait été engagé en première ligne dans les combats de Dieuze.

À noter également trois naufragés, deux, Louis François LEA, 27 ans, et Joseph Louis Barthélemy MILLO, 28 ans, à la suite du torpillage du croiseur auxiliaire la Provence II au sud-ouest de la Grèce, le 26 février 1916. Ils faisaient partie du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale qui était parti de Toulon pour Salonique. Le troisième, Joseph Antoine CIARLET, disparut le 11 mai 1917 à la suite du torpillage du Medjerda au large de l'embouchure de l'Ebre (Espagne – au niveau d'Ibiza). Il faisait partie du 114<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale qui revenait d'Algérie. Il avait 38 ans.

Une famille de Pélasque fut particulièrement touchée, la famille de Barthélemy TORRIN et Rose DALLO et ses six enfants, une fille et cinq garçons dont quatre périrent lors des 22 premiers mois du conflit : le 22 septembre 1914, on se battait depuis un peu plus d'un mois seulement, Antoine Baptiste TORRIN, 28 ans, 47<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, était tué à l'ennemi ; 2 mois plus tard, Victor Honoré TORRIN, 25 ans, 7<sup>e</sup> régiment du génie, disparaissait au combat le 9 novembre 1914 à Noordschote en Belgique ; 6 mois après, Jean Marius TORRIN, 23 ans, 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, succombait le 13 mai 1915 des suites d'une maladie contractée en service ; et enfin, un an après, Pierre André TORRIN, 33 ans, 311<sup>e</sup> régiment d'infanterie, décédait le 18 juin 1916 à 11 heures, à la suite de blessures de guerre, à Chattancourt, au sud du Mort-Homme, lors de la bataille de Verdun.



et leurs familles ont dû endurer.  
Alain Otho, le 11 novembre 2018.

Première page du  
livret contenant  
les fiches des  
Lantosquois  
*Morts pour la France*

## Première Guerre mondiale

# Lantosquois «Morts pour la France»

Sources :

Site Internet *Mémoire des hommes*  
[www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

et

Base de données *Bleuets* de l'Association  
généalogique des Alpes-Maritimes (AGAM)

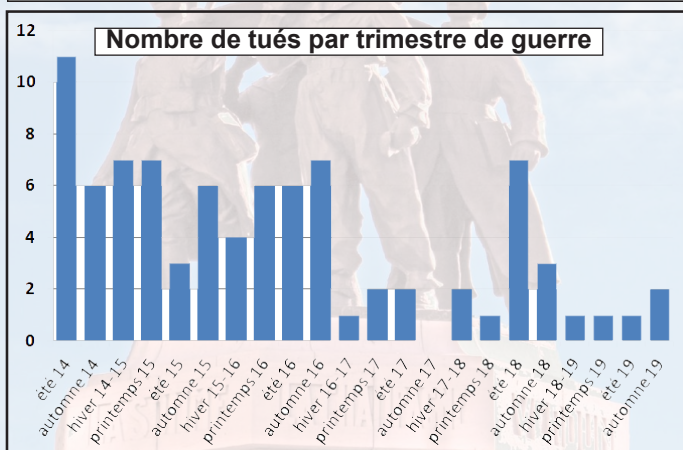
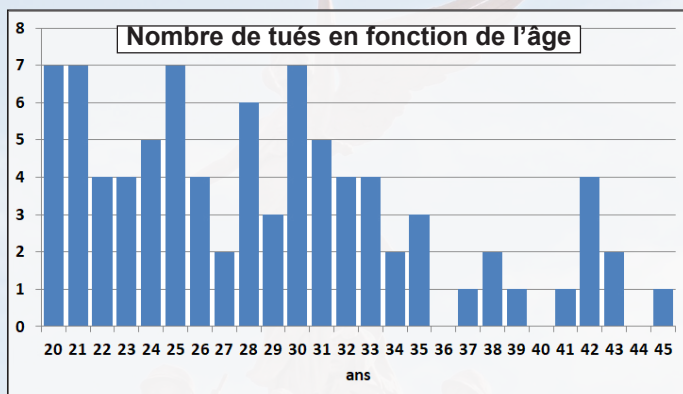


Ministère des Armées - Ministère des Anciens Combattants  
© Ministère des Armées - Ministère des Anciens Combattants

**BAILET**

Nom **BAILET**  
Prénoms *Henri Charles*  
Grade *1<sup>er</sup> classe*  
Corps *23<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs*  
N° *5132* au Corps. — Cl. *1916*  
Matricule. *202* au Recrutement de *Nice*  
Mort pour la France le *3. Novembre 1916*  
à *St Pierre Haast (Somme)*  
Genre de mort *sur le front*  
*à la Carrière en avant de Tréguier*  
Né le *11. Novembre 1894*  
à *Lantosque* Département *des Alpes Maritimes*  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le...  
par le Tribunal de...  
acte ou jugement transcrit le *12. Dec. 1917*  
à *Lantosque (Alpes Maritimes)*  
N° du registre d'état civil...  
534-708-1091. [26634.]

## Quelques statistiques concernant les Lantosquois morts pendant la Première Guerre mondiale



## Répartition des Lantosquois décédés lors de la Première Guerre mondiale dans les unités de l'armée française

- 26** étaient dans des bataillons de Chasseurs alpins (BCA)
  - 3** dans le 6<sup>e</sup> BCA (garnison à Nice)
  - 3** dans le 7<sup>e</sup> BCA (garnison à Draguignan)
  - 4** dans le 23<sup>e</sup> BCA (garnison à Grasse)
  - 5** dans le 24<sup>e</sup> BCA (garnison à Villefranche/Mer)
  - 2** dans le 27<sup>e</sup> BCA (garnison à Menton - Breil - Sospel)
  - 8** dans le 47<sup>e</sup> BCA (garnison à Draguignan)
  - 1** dans le 115<sup>e</sup> BCA (création en 1915)
- 2** étaient dans des bataillons de Chasseurs à pied (BCP)
  - (1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> BCP)
- 35** dans des régiments d'infanterie (unités d'active)
  - 6** dans le 111<sup>e</sup> RI (garnison Antibes)
  - 5** dans le 311<sup>e</sup> RI (garnison Antibes)
  - les 24 autres répartis dans 18 régiments
- 6** dans des régiments d'infanterie coloniale (RIC)
  - (3<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 42<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> RIC)
- 5** dans des bataillons ou régiments territoriaux
  - (7<sup>e</sup> BTCA, 114<sup>e</sup> RIT, 145<sup>e</sup> RIT)
- 3** dans des régiments d'artillerie
  - (2<sup>e</sup> RAM, 5<sup>e</sup> RAL, 38<sup>e</sup> RAC)
- 3** dans des régiments du Génie (Rgén)
  - (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Rgén)
- 6** dans d'autres unités (gendarmerie, infirmiers...)